

## Groupe de travail « Prévention des risques psychosociaux »

## L'avis de vos représentants CGT au CCHS

Syndicat National CGT-Inra: RN 10 - Porte de St Cyr - 78210 Saint Cyr l'École Tél.: 01.39.53.56.56 - Fax: 01.39.02.14.50

Mail: cgt@inra.fr Site internet: http://www.inra.cgt.fr/ - Document réalisé le 13 mars 2009

Les troubles psychosociaux se traduisent chez les salariés par diverses formes de stress, de mal-être ou d'inquiétude, qui peuvent se développer sous des formes aggravées (angoisse, souffrance, épuisement au travail (burn-out), ou dépression) et peuvent donner lieu à différents types de comportements tels que l'agressivité, des comportements violents, ou des comportements d'addiction (alcool, drogues, prise de médicaments,...). Le CCHS du 21 mars 2008 a approuvé la mise en place d'un groupe de travail issu du CCHS ayant pour charge la construction d'un référentiel collectif et la formalisation des outils pour :

- dépister précocement les situations au niveau le plus proche de l'agent, c'est-à-dire au niveau des centres,
- dépister globalement les situations collectives et organiser leur traitement,
- établir un plan de formation des encadrants et des acteurs de ce dispositif.

Les représentants du personnel du CCHS ont insisté sur le fait qu'il existe déjà au niveau local de nombreux acteurs impliqués dans la prévention des risques psychosociaux (médecin de centre, assistante sociale, GRHP), mais ont également souligné la faible efficacité de ces divers échelons non coordonnés...

Parallèlement à la mise en place de ce groupe de travail, la Direction Générale vient d'instituer la suppression de la part chercheur pour les chercheurs jugés insuffisamment « productifs » : nul doute qu'on assiste là à un grand pas vers la prévention des risques psychosociaux !

(**Nota Bene**: sont qualifiés de harcèlement moral les agissements répétés qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail du salarié susceptibles de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel).

La CGT-INRA reconnaît l'existence du mal-être à l'INRA. La cause majeure semble relever pour les catégories A du mauvais vécu des directives scientifiques venant d'en haut... Il existe déjà en interne un protocole

de prise en charge en vase clos des personnes souffrant de problèmes psychosociaux (par les médecins, assistantes sociales, GRHP, orientation professionnelle, etc.), dont sont exclus actuellement les représentants du personnel. De plus la communication entre ces différents acteurs est actuellement inexistante, ce qui aboutit à des situations extrêmes, comme celle du Centre de Rennes où finalement la Direction Générale a muté arbitrairement 4 IE, passant outre les propositions de l'Inspection du Travail et d'un cabinet d'audit indépendant. L'INRA vient également de licencier une jeune IE contre l'avis des représentants du personnel en CAPN, qui ont unanimement reconnu ses qualités professionnelles, alors qu'il est notoire qu'il y a des problèmes de hiérarchie dans le laboratoire concerné (hémorragie d'IE depuis quelques années, 3 demandes de mise en disponibilité au mois d'août dernier...). D'autres situations problématiques ayant fait l'objet de signalement à l'Inspection du Travail ont été identifiées à ce jour. Malgré la demande conjointe de tous les représentants du personnel, la Direction Générale n'a toujours pas transmis aux représentants du personnel en CCHS les courriers reçus de l'Inspection du Travail relatifs à ces situations...

La CGT-INRA milite pour une analyse indépendante du mal-être à l'INRA par une entité extérieure à notre Institut avec possibilité d'accès aux dossiers médicaux des agents pour éviter le piège de la simple analyse intra-INRA et pour tirer des conclusions indépendantes sur le mal être sur les centres. La CGT-INRA souligne également la faillite de la GRHP (Gestion des Ressources Humaines de Proximité), avatar lui-même issu d'un groupe de travail INRA, et qui se montre inefficace dans la gestion des problèmes psychosociaux, car ceux-ci résultent avant tout de la répercussion de l'état personnel des agents sur le collectif. Les solutions avancées par la Direction Générale s'apparentent aujourd'hui plus à une prise en charge du collectif plutôt que du traitement des cas à l'échelon individuel.

A l'heure où la pression s'accroît sur tous les agents, la CGT-INRA ne participera pas à la création de ce nouveau groupe de travail « prétexte » qui permettrait à la Direction Générale de se donner bonne conscience tout en continuant à imposer au personnel les pressions qui lui conviennent, puisque la prise en compte des risques psychosociaux ne serait prise qu'au niveau du collectif.